



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

COMIFAC

Secrétariat Exécutif

Rapport annuel de la COMIFAC

Activités de janvier à décembre 2008

La COMIFAC...

une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale



Introduction

Créée en 2000 et institutionnalisée en 2002, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), anciennement appelée Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale a célébré son sixième anniversaire en 2008. Six années de vie pour une institution ne semblent pas beaucoup pour justifier des acquis. Cependant, la COMIFAC a eu à développer patiemment des actions pendant ces années qui lui valent aujourd'hui une reconnaissance et une notoriété sur le plan sous-régional et international.

Particulièrement au cours de l'année 2008, l'institution a enregistré des avancées significatives qui lui ont permis de s'affirmer davantage comme l'instance unique d'harmonisation, de coordination et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Sous son impulsion, de nombreuses initiatives ont été développées dans la sous-région.

Se fondant sur sa planification opérationnelle 2008, elle a mobilisé un panel d'experts consultants pour réaliser les études concourant à la mise en œuvre du Plan de convergence opérationnalisé 2006-2008. C'est le cas spécifique de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une stratégie de communication, la validation de l'étude sur le système de suivi-évaluation, l'étude et la validation de l'accord sous-régional sur le contrôle forestier en Afrique centrale, l'étude et la validation des Directives sous-régionales sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale, etc.

Aussi, comme par le passé, la COMIFAC a-t-elle contribué en 2008 au dialogue international sur les forêts et l'environnement par sa participation active aux négociations sur l'accord international volontaire sur les forêts et la prise en compte du rôle des forêts dans le régime post Kyoto.

L'année 2008 a été également marquée par le renforcement de la coopération entre la COMIFAC et ses partenaires au développement, notamment la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la FAO, le Mécanisme Mondial., la BAD, etc.

En dépit de ces progrès, la COMIFAC a été confrontée à de réelles difficultés. Il s'agit particulièrement de l'insuffisance des ressources humaines et financières de l'institution, le retard de versements et des arriérés de cotisations de la plupart des pays membres.

Le présent rapport présente de manière synthétique les activités menées par le Secrétariat Exécutif sous le mandat de la Présidence en exercice de la République de Guinée Équatoriale de janvier à décembre 2008. De même, il ressort les difficultés rencontrées et les perspectives à court terme.

1- Rappel des missions de la COMIFAC

Conformément aux dispositions du Traité constitutif, notamment en son article 5, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle doit à ce titre:

- Assurer l'harmonisation des politiques forestières et la mise en place des instruments d'aménagement dans ses États membres ;
- Inciter les gouvernements des pays membres à la création de nouvelles aires protégées, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires protégées ;
- Contribuer à l'accélération du processus de création des aires protégées transfrontalières tout en renforçant la gestion des aires protégées existantes ;
- Faciliter la mise en place des actions concertées en vue d'éradiquer le braconnage et toute autre exploitation non durable dans la sous-région ;
- Faciliter la mise en place dans chaque État, des mécanismes durables de financement du développement du secteur forestier ;
- Faciliter le développement d'une fiscalité forestière adéquate dans ses États membres ;
- Favoriser le renforcement des actions visant à accroître la participation des populations rurales dans la planification et la gestion des écosystèmes ;
- Promouvoir et accélérer le processus d'industrialisation du secteur forestier ;
- Favoriser la promotion d'une plus grande implication des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable et de conservation des écosystèmes forestiers ;
- Promouvoir l'organisation des fora nationaux et sous-régionaux d'échanges d'expériences ;
- Favoriser la mise en place des réseaux liant les institutions pertinentes de recherche et de développement forestier ;
- Renforcer la coordination ainsi que la coopération entre toutes les organisations nationales et internationales impliquées dans les actions de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

2- Activités menées en 2008

L'une des missions confiées au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est le suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence régional. Pour remplir efficacement ses missions, le Secrétariat Exécutif a procédé comme par le passé à la planification opérationnelle de ses activités pour l'année 2008. Cette planification se décline en cinq composantes ci-après :

- Planification – Suivi-évaluation pour la mise en œuvre du Plan de convergence
- Information – communication
- Concertation – Dialogue national et international sur les forêts
- Coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence
- Conseil des Ministres.

La plupart des activités menées courant 2008 par le Secrétariat Exécutif découlent de cette planification opérationnelle. Pour les mettre en œuvre, la COMIFAC a bénéficié du concours technique, financier et logistique de ses partenaires, aux rangs desquels la coopération technique allemande qui assure la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), la coopération française, la FAO, le Mécanisme Mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification et la coopération belge.

2.1 Planification – suivi-évaluation pour la mise en œuvre du Plan de Convergence

2.1.2 *Élaboration du plan de travail 2008 de la COMIFAC*

Le Secrétariat Exécutif a organisé conjointement avec le Bureau Franco-Allemand d'appui à la COMIFAC du 6 au 8 février 2008 à Kribi, un atelier de planification opérationnelle des activités de la COMIFAC pour 2008. Cet atelier a donc permis de programmer toutes les activités qui pourront être menées au cours de l'année avec l'appui des partenaires de la COMIFAC, en l'occurrence l'Allemagne, la France, la FAO, le Mécanisme Mondial, etc.

2.1.3 *Évaluation du plan d'opérations triennal 2006-2008 du Plan de Convergence de la COMIFAC*

Le Secrétariat Exécutif a organisé du 03 au 05 juillet 2008 à Douala au Cameroun, l'atelier de lancement de l'évaluation du plan d'opérations triennal 2006-2008 du plan de convergence. Organisé conjointement avec le Bureau Franco-Allemand d'appui à la COMIFAC, cet atelier avait pour objectifs : (i) d'examiner et de s'accorder sur la méthodologie de l'évaluation du plan d'opérations ; et (ii) de discuter sur la stratégie d'implication des différents acteurs nationaux et sous-régionaux au processus d'évaluation.

A la suite de cet atelier, des experts nationaux et régionaux ont été recrutés pour conduire l'évaluation du plan de convergence au niveau des pays et à l'échelle de la sous-région. C'est pour convenir des méthodes de collecte et d'analyse des données, ainsi que des modalités d'organisation des ateliers nationaux d'évaluation que ces experts ont pris à un atelier de formation organisé par la COMIFAC du 03 au 05 septembre 2008 à Douala au Cameroun avec l'appui de la GTZ.

- *État d'avancement de l'évaluation du plan d'opérations triennal 2006-2008 du Plan de Convergence de la COMIFAC*

En juillet 2008, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a procédé au lancement de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'opérations triennal 2006-2008 du Plan de Convergence. Cette évaluation a été menée courant août à octobre 2008 par une équipe d'experts consultants recrutée à cet effet et répartie dans les dix pays de l'espace COMIFAC. Un premier état d'avancement de ladite évaluation a été présenté lors de la sixième réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (CCR/PFBC), tenue du 30 au 31 octobre 2008 à Brazzaville au Congo.

2.1.4 *Élaboration d'une base de données sur le suivi-évaluation du plan d'opérations triennal et initiatives sous-régionales*

La COMIFAC a commandité en juillet 2008 une étude sur le développement d'une base de données de suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence et d'autres initiatives sous-régionales. L'étude vise à doter le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC d'une base de données actualisable et dynamique pour le suivi des initiatives sous-régionales qu'il coordonne. Une telle base de données s'insère dans le cadre du processus d'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du plan de convergence de la COMIFAC.

2.2 Information – Communication

2.2.1 *Animation du site Web de la COMIFAC*

La COMIFAC a actualisé son site web avec le logiciel informatique Portal Tool Kit (PTK), ceci grâce à l'appui de la Coopération belge et de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB). L'adresse dudit site est la suivante : <http://www.comifac.org>. De même, dans le souci d'approfondir les connaissances sur la gestion de ce site Web, le personnel du Secrétariat Exécutif a bénéficié d'une formation sur le logiciel PTK, organisée du 10 au 16 mars 2008 à Douala au Cameroun, avec l'appui des partenaires belges.

2.2.2 *Observatoire des forêts d'Afrique Centrale (OFAC)*

Le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, conjointement avec la COMIFAC et le projet FORAF, a organisé à Kribi au Cameroun, les 26 et 27 février 2008, avec l'appui financier de la Commission Européenne et de la Coopération Technique Allemande (GTZ), l'atelier sous-régional de validation des indicateurs de suivi des forêts d'Afrique Centrale et de la structure de l'État des forêts 2008.

- *Validation du rapport sur l'État des Forêts 2008 et Comité de réflexion sur l'OFAC*

Du 18 au 20 novembre 2008, il s'est tenu à Kinshasa (RDC) l'atelier de validation du rapport sur l'État des forêts 2008 d'Afrique Centrale. Au cours de cet atelier, divers chapitres thématiques dudit rapport ont été discutés et validés en plénière. La particularité de ce document de référence par rapport à l'édition 2006 est l'introduction des thèmes transversaux, en l'occurrence le mécanisme de paiement des services environnementaux, la variation du couvert forestier et des ressources en eaux, la biodiversité source de maintien des produits de la forêt et des services environnementaux, la place de l'Afrique Centrale dans les débats sur les changements climatiques, le stock et variation du carbone, le bois-énergie, etc.

Cet atelier de validation a été suivi par la tenue du Comité de réflexion sur la mise en place de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), le 21 Novembre 2008. Le but de cette réunion était d'examiner les modalités de pérennisation de l'Observatoire.

2.2.3 *Formation sur le fonctionnement de la plateforme électronique de communication COMIFAC*

Il s'est tenu du 1^{er} au 03 juillet 2008 à Douala au Cameroun, l'atelier de formation sur le fonctionnement de la plateforme électronique de communication de la COMIFAC. Organisé par la COMIFAC avec l'appui du bureau Franco-Allemand, cet atelier s'inscrivait dans la suite et la cohérence de la réunion sur le renforcement des capacités des Coordinations Nationales et des institutions partenaires de la COMIFAC tenue à Bujumbura (Burundi) au mois de février 2008. Ledit atelier a permis la mise sur pied du forum électronique et la désignation d'une administratrice provisoire et des modérateurs de la plateforme.

- *Formation sur le fonctionnement de la plateforme électronique de communication COMIFAC*

La COMIFAC a organisé à Douala (Cameroun) du 25 au 28 novembre 2008 avec l'appui du projet d'appui GTZ, une session de formation des modérateurs des différents groupes de travail COMIFAC, des réseaux sous-régionaux CEFDHAC, des institutions sous-régionales partenaires et des Coordinations Nationales. Cette session avait pour objet de renforcer les capacités de ceux-ci dans

l'animation de la plateforme électronique de communication mise en place par la COMIFAC en vue de faciliter les échanges entre les parties prenantes régionales.

2.2.4 Publication de la quatrième édition du bulletin d'information COMIFAC News

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication, la COMIFAC a publié en juillet 2008 la quatrième édition de son bulletin d'information COMIFAC News. Ce bulletin titré « L'Afrique Centrale à l'heure du REDD » aborde les sujets tels que les activités de la COMIFAC, la vie des réseaux, les événements majeurs, l'agenda et le point de vue d'expert.

Ledit bulletin a pour vocation d'informer le grand public, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux sur les activités de la COMIFAC et des organisations sous-régionales.

2.3 Concertation – Dialogue national et International sur les forêts

2.3.1 Quatrième Réunion du GTBAC relative l'élaboration du Régime International sur l'APA

En prélude à la participation des pays membres de la COMIFAC aux négociations internationales relatives à l'élaboration du Régime International sur l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques (APA), le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé les 11 et 12 janvier 2008 à Libreville (Gabon), la quatrième réunion des Points Focaux Biodiversité dans le cadre du Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

- *Cinquième réunion du Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC)*

À l'initiative de la COMIFAC, le Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) a tenu du 21 au 25 avril 2008 à Douala au Cameroun, sa cinquième réunion, grâce à l'appui financier du projet GTZ d'appui à la COMIFAC. Cette réunion avait pour but de préparer la participation des délégués des pays de la COMIFAC à la neuvième Conférence des Parties (COP) 9 prévue pour le mois de mai 2008 à Bonn, Allemagne.

- *Sixième réunion du GTBAC sur le renforcement des capacités des peuples autochtones et communautés locales et la restitution des conclusions des travaux de la COP 9 de Bonn*

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé du 05 au 09 août 2008 à Douala au Cameroun, la sixième réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC), avec l'appui du Bureau Franco-allemand. Cette réunion s'est déroulée en deux étapes :

- la première étape a eu lieu du 05 au 6 août 2008 avec pour objectif de renforcer les capacités des représentants des peuples autochtones et des communautés locales afin qu'ils contribuent plus efficacement à la mise en œuvre de la CDB en Afrique Centrale ;
- la deuxième étape qui a eu lieu du 07 au 09 août 2008 a regroupé tous les membres du GTBAC, avec pour objectif de restituer les conclusions des travaux de la COP 9 de la CDB.

2.3.2 Initiative REDD

La COMIFAC a organisé avec l'appui de la Coopération française du 10 au 11 mars 2008 à Paris, un atelier sur le « Suivi et mesure des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des Forêts (REDD) ». L'organisation de cet atelier fait suite à la dernière conférence des Parties tenue en décembre 2007 à Bali au cours de laquelle une décision portant sur la « Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement » a été prise.

En plus de cet atelier, il s'est tenu à Paris les 12 et 13 mars, la deuxième réunion du comité de pilotage du projet MDP-PFBC et la réunion des Points Focaux des pays du Bassin du Congo relative à l'élaboration de la soumission de la sous-région sur les questions méthodologiques liées au REDD.

- *Atelier régional de concertation des Points Focaux climat du Bassin du Congo sur la*

problématique REDD

Le 11 juillet 2008 s'est ouvert à Paris, au siège de l'Agence Française de Développement (AFD) un atelier régional de concertation des Points Focaux climat du Bassin du Congo sur la problématique REDD « Réduction des émissions de Gaz à effet de Serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts ». Cet Atelier faisait suite à la réunion du fonds « Forest Carbon Partnership Facility (FCPF) » de la Banque Mondiale organisée à Paris les 8, 9 et 10 juillet 2008. Au cours dudit atelier, la stratégie régionale REDD de la COMIFAC a été élaborée.

Il est utile de rappeler que quatre pays du Bassin du Congo, notamment le Gabon, le Congo, la RCA et la RDC ont soumissionné au FCPF et au cours de la réunion du FCPF, le Gabon et la RD ont été sélectionnés.

- *Dialogue avec les donateurs sur l'initiative REDD dans le Bassin du Congo*

À l'invitation de la COMIFAC et du PFBC, il s'est tenu le 23 Octobre 2008 à Washington une réunion organisée par le WWF. Le but de cette réunion était d'accroître la compréhension mutuelle et la collaboration entre un certain nombre de nouvelles initiatives, dont l'objectif est d'aider les pays du Bassin du Congo à se préparer au développement et à la mise en œuvre des activités visant à réduire les émissions résultant de la déforestation et de la dégradation (REDD), conformément au Plan d'Action de Bali de la CCNUCC.

2.3.3 *Renforcement des capacités pour la mise en oeuvre du programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la Diversité Biologique en Afrique*

Le Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a organisé du 7 au 10 janvier 2008 à Libreville au Gabon, un atelier sous-régional des pays de l'Afrique francophone sur l'examen et le renforcement des capacités pour la mise en oeuvre du programme de travail sur les aires protégées de la CDB. Organisé avec le concours de la COMIFAC, cet atelier a permis de formuler des recommandations en vue de favoriser et faciliter la mise en oeuvre du programme de travail sur les aires protégées en Afrique Centrale.

2.3.4 *Renforcement des capacités pour la mise en oeuvre des Centres d'Échange d'Informations (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) en Afrique Centrale*

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé du 10 au 16 mars 2008 à Douala au Cameroun, avec l'appui du Point focal du Centre d'Échange d'Informations (CHM) de la Belgique, un atelier de formation sur la mise en oeuvre des CHM de la CDB en Afrique Centrale. Au cours de cet atelier, les participants, essentiellement constitués des Points Focaux nationaux CHM et des Coordonnateurs Nationaux COMIFAC se sont formés sur le logiciel informatique Portal Tool Kit (PTK) pour la mise en place de leur site web CHM nationaux.

L'atelier a également permis de mener des réflexions en vue du renforcement de la coopération sous-régionale des CHM de la CDB, dans la perspective de doter l'Afrique Centrale d'un Point Focal sous-régional CHM.

2.3.5 *Projet d'appui à l'opérationnalisation de la CEFDHAC réformée*

En vue de procéder à la mise en oeuvre de la CEFDHAC réformée, une réunion visant l'examen d'un projet d'appui à l'opérationnalisation de la CEFDHAC réformée a eu lieu en mars 2008 au siège du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, en présence des représentants du Bureau Franco-Allemand d'appui à la COMIFAC et de l'UICN-PACO1.

- *Assemblées Générales des Réseaux spécialisés de la CEFDHAC*

Conformément à l'une des recommandations de l'atelier sur les perspectives de mise en oeuvre de la réforme de la CEFDHAC tenu à Douala en mai 2008, l'UICN a été mandatée par la COMIFAC pour faciliter l'organisation des Assemblées Générales de deux réseaux spécialisés de la CEFDHAC, avec l'appui financier de la GTZ. Il s'agit de l'Assemblée Générale du Réseau des Populations Autochtones et locales d'Afrique Centrale (REPALEAC) tenue du 21 au 22 octobre 2008 à Kinshasa (RDC), et de l'Assemblée Générale du Réseau des Jeunes pour les forêts d'Afrique Centrale

(REJEFAC) tenue du 30 au 31 octobre 2008 à Douala (Cameroun).

L'objectif général de ces assemblées était de favoriser la gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale à travers la participation des réseaux spécialisés de la CEFDHAC au Comité de pilotage de la COMIFAC.

- *Fora nationaux de la CEFDHAC*

Dans le cadre du processus de mise en place des produits de réforme de la CEFDHAC, et faisant suite aux recommandations de la sixième CEFDHAC tenue en novembre 2007 à Libreville (Gabon), l'UICN a été mandatée par la COMIFAC pour faciliter l'organisation des Fora Nationaux avec l'appui financier de la GTZ. Ces Fora Nationaux ont été organisés dans neuf pays de la sous-région entre novembre et décembre 2008. Ils ont permis : (i) d'identifier les priorités nationales et de formuler un projet de plan d'opérations 2009-2011 du Plan de Convergence nationale; (ii) de désigner le Président du Forum National; et (iii) d'adopter des recommandations utiles pour le fonctionnement de cette plateforme de concertation multi acteurs.

2.3.6 *Lancement du répertoire expertise sous-régionale par thème*

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé le 28 mars 2008 à Yaoundé au Cameroun, la réunion de restitution de l'étude sur le répertoire expertise sous-régionale par thème, réunion au cours de laquelle la base de données des experts de la sous-région a été présentée par le consultant.

2.3.7 *Contrôle des flux transfrontaliers de bois entre les pays de l'espace COMIFAC impliqués dans le processus FLEGT*

La COMIFAC a organisé les 03 et 04 avril 2008 à Douala au Cameroun, un atelier sous-régional sur le contrôle des flux transfrontaliers de bois entre les pays COMIFAC actuellement impliqués dans le processus FLEGT. Cet atelier qui a bénéficié de l'appui de l'Union Européenne, de la coopération française et de la GTZ, avait pour objectif de mettre tous les acteurs concernés au même niveau d'information et d'identifier des solutions pratiques pour vérifier la légalité des produits bois concernés par le plan d'action FLEGT.

2.3.8 *Premier Comité de pilotage de la Task Force AFLEG/FLEGT*

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus AFLEG/FLEGT en Afrique Centrale, la COMIFAC a organisé le premier Comité de pilotage de la Task Force AFLEG/FLEGT les 17 et 18 avril 2008 à Douala au Cameroun. Ce Comité de Pilotage avait pour objectif de présenter le bilan des activités déjà entreprises et celles envisagées pour 2008. Celui-ci a été précédé par une formation des membres de la Task Force AFLEG/FLEGT tenue du 14 au 16 avril 2008.

- *Réunion Task Force régionale AFLEG/FLEGT*

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé du 14 au 15 octobre 2008 à Douala, avec le soutien financier de la France et de la GTZ, la deuxième réunion de la Task Force régionale AFLEG/FLEGT. Cette réunion avait pour objectifs : (i) de faire le bilan des actions entreprises depuis la dernière réunion d'avril 2008 ; (ii) de s'accorder sur une grille de collecte des données de gouvernance au niveau des pays en vue de l'établissement du rapport sur la gouvernance forestière.

Pour plus d'information, consulter l'adresse suivante :

http://www.comifac.org/docscomif/rap-reunions/afleg-flegt/Compte_rendu_2eme_reunion_afleg-flegt.pdf

2.3.9 *Élaboration et validation des directives sous-régionales sur le suivi de la végétation en Afrique Centrale*

Dans le cadre de la mise de œuvre de l'axe stratégique 3 du Plan de Convergence relatif à l'aménagement des écosystèmes et reboisement forestier, une étude sur les protocoles de mise en place des placettes permanentes pour le suivi de la végétation, financée par la Coopération française a été lancée en 2007.

Ladite étude a débouché sur la tenue d'un atelier de restitution et de validation des propositions de manuel pour l'installation de dispositifs permanents en forêt de production organisé par la COMIFAC, les 21 et 22 avril 2008 à Douala (Cameroun), avec l'appui de la Coopération française. Cet atelier a permis aux participants de formuler des recommandations en vue d'enrichir ledit manuel.

2.3.10 Mise en œuvre du Programme d'Action Sous-régional de Lutte contre la Désertification en Afrique Centrale (PASR LCD-AC)

La COMIFAC a organisé le 25 avril 2008 à Douala au Cameroun, l'atelier sous-régional sur les perspectives de mise en œuvre du Programme d'action sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification (PASR-LCD) en Afrique Centrale. Cet atelier qui a bénéficié de l'appui du Mécanisme Mondial de la CCD avait pour objectif de finaliser le programme d'appui du Mécanisme Mondial et d'examiner les perspectives de mise en œuvre du PASR-LCD.

2.3.11 Mise en œuvre de la réforme CEFDHAC

Sur convocation du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, un atelier de réflexion sur les perspectives de mise en œuvre de la réforme de la CEFDHAC s'est tenu à Douala au Cameroun les 21 et 22 mai 2008. L'objectif principal dudit atelier était de formuler une feuille de route pour faciliter la mise en place des organes de la CEFDHAC réformée.

2.3.12 Participation de la COMIFAC à la 9ème COP sur la CDB

Il s'est tenu du 25 au 31 mai 2008 à Bonn en Allemagne, la neuvième Conférence des parties (COP9) à la CDB. Les pays membres de la COMIFAC y étaient représentés, et ont activement pris part aux discussions sur les points inscrits à l'ordre du jour.

En marge de cette conférence, la COMIFAC en collaboration avec la Facilitation allemande du PFBC et le soutien du WWF a organisé le 28 mai 2008 un évènement parallèle, sur le thème : « Approches régionales de conservation et de gestion durable de la biodiversité en Afrique Centrale ». Cet évènement avait pour objet de présenter les efforts et les actions engagées par les parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs de la CDB. Au cours de cet évènement, un Mémoire d'accord entre la COMIFAC et le Secrétariat de la CDB a été signé. Celui-ci vise à engager une première phase de collaboration entre les deux institutions dans le domaine de la conservation de la biodiversité.

2.3.13 Lancement du projet « Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique » (COFCCA)

Le projet « Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique » initié et mis en œuvre par le CIFOR a pour objectif de contribuer aux processus nationaux d'adaptation au Changement Climatique à travers le développement de la politique orientée vers les stratégies d'adaptation qui assurent l'utilisation durable des ressources forestières dans les forêts du Bassin du Congo.

Le lancement de ce projet a eu lieu du 23 au 27 juin 2008 à Yaoundé au Cameroun grâce à l'appui du Centre de Recherche pour le Développement international (CRDI).

2.3.14 Atelier régional de renforcement des capacités sur les stratégies et plans d'actions nationaux de la biodiversité

Du 22 au 25 septembre 2008, il s'est tenu à Limbé au Cameroun un atelier régional de renforcement des capacités destiné aux pays de l'Afrique Centrale sur les stratégies et les plans nationaux sur la biodiversité (SPANB), et l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles et intersectorielles.

Cet atelier a été organisé par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique en collaboration avec le gouvernement du Cameroun et la COMIFAC.

L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités nationales pour l'élaboration, la mise en œuvre, la révision et la mise à jour des SPANB. Il avait aussi pour finalité une meilleure intégration des enjeux liés à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité dans les secteurs concernés grâce à l'échange d'expériences et la formation aux différents outils et mécanismes pertinents.

2.3.15 Sixième réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (CCR/PFBC)

Il s'est tenu les 30 et 31 octobre 2008 à Brazzaville (Congo), la sixième réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (CCR/PFBC). La cérémonie d'ouverture de cette réunion était présidée par Madame la Présidente en exercice de la COMIFAC en présence de son homologue, le Ministre de l'Economie Forestière du Congo. Environ soixante-dix participants ont pris part aux travaux dont l'objectif était de faire le point et échanger les informations sur les activités menées et les différentes initiatives en cours dans la sous-région depuis la dernière session du CCR de mars 2008 à Bangui (RCA).

Plusieurs communications ont été à cet effet présentées. On peut citer entre autres : (i) l'état d'avancement de l'évaluation du plan d'opérations triennal 2006-2008 ; (ii) l'état d'avancement et la méthodologie de préparation de l'ouvrage Etat des Forêts 2008 ; (iii) le point sur le Fonds pour les forêts du Bassin du Congo et d'autres programmes d'appui à la COMIFAC ; (iv) la portée des réformes de la CEFDHAC, etc.

2.3.16 Conférence ministérielle de l'OAB

L'Organisation Africaine de Bois (OAB) a convoqué les 15, 16 et 17 décembre 2008 à Libreville (Gabon), sa 21ème Conférence ministérielle pour examiner un certain nombre de sujets, en l'occurrence son plan d'action et son budget prévisionnel. La réunion des experts s'est effectivement tenue du 15 au 16 décembre 2008, mais le segment ministériel de cette institution prévue pour le 17 décembre 2008 n'a pas pu se réunir faute de quorum.

2.3.17 Atelier « Concilier les priorités de conservation des aires protégées et le développement local : expériences, leçons apprises et perspectives en Afrique Centrale »

A l'initiative du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), sous le patronage de la COMIFAC et du Gouvernement de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe, il s'est tenu du 29 septembre au 02 octobre 2008 à Sao Tomé et Principe, un atelier sur le thème « Concilier les priorités de conservation des aires protégées et le développement local : expériences, leçons apprises et perspectives en Afrique Centrale ». Cet atelier a bénéficié des appuis de l'Union Européenne, de la FAO, de l'UNESCO et du Gouvernement de Sao Tomé et Principe.

2.3.18 Atelier sous-régional sur la mobilisation des ressources pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale

L'atelier sous-régional sur la mobilisation des ressources pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale s'est tenu du 30 septembre au 1^{er} octobre 2008 à Douala (Cameroun). Il a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui technique et financier du Mécanisme Mondial (MM) et de la GTZ.

L'objectif principal de l'atelier était d'identifier les opportunités pour mobiliser des ressources pour la mise en œuvre du programme d'action sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD) et des Programmes d'Action Nationaux (PAN/LCD). Cet atelier a été suivi du 02 au 03 octobre 2008 par la tenue de la première réunion du Comité sous-régional de coordination (CSRC), l'un des organes de suivi de la mise en œuvre du PASR-LCD. Au terme de cette réunion du CSRC, le groupe de travail régional CCD a été constitué.

2.4 Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence

2.4.1 Restructuration des Coordinations Nationales COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, en collaboration avec le bureau franco-allemand d'appui à la COMIFAC et le Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics de la République du Burundi, a organisé du 11 au 13 février 2008 à Bujumbura (Burundi), un atelier sous-régional de programmation des activités et de renforcement des capacités des coordinations nationales et institutions sous-régionales

partenaires.

2.4.2 *Projet « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux (PFNL) en Afrique Centrale »*

La FAO assure la mise en oeuvre du Projet « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des PFNL en Afrique Centrale », en partenariat avec la SNV², le CIFOR³ et l'ICRAF⁴. Dans le cadre de ce projet, un atelier d'évaluation 2007 et de planification des activités 2008 a été organisé du 12 au 15 janvier 2008 à Kribi au Cameroun, sous l'égide de la COMIFAC.

2.4.3 *Mise en œuvre du Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) »*

À l'initiative de la COMIFAC, la FAO a organisé les 03 et 04 juin 2008 à Douala au Cameroun, l'atelier de restitution et de validation des résultats du projet GCP/RAF/398/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL ».

Cet atelier avait pour objectifs de : (i) présenter les résultats du projet ; (ii) recueillir les points de vue des Points Focaux, des Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC, des organisations sous-régionales partenaires, du représentant du bailleur de fonds et des autres acteurs sur les résultats ; (iii) Valider les résultats du projet et formuler des recommandations ; et (iv) proposer les perspectives et autres actions à mener pour le suivi et la consolidation des résultats du projet.

2.4.4 *Mise en œuvre du Projet de sensibilisation des autorités traditionnelles et élus municipaux autour du Trinational de la Sangha*

Le projet de sensibilisation autour du TNS est un projet initié par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes autour du TNS. Il bénéficie de l'appui financier de la Belgique (Institut Royal de Sciences Naturelles) et de la GTZ. La mise en œuvre dudit projet est assurée par le Comité trinational de planification et d'exécution (CTPE) du TNS sur la base d'une Convention de partenariat signée le 9 mai 2008 entre la COMIFAC et le WWF CARPO.

- *Projet de sensibilisation autour du TNS*

La COMIFAC a signé un Contrat de prestation de services avec l'Institut Royal de Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB) en vue de la mise en oeuvre du Projet « Sensibilisation des autorités traditionnelles et élus municipaux autour du Trinational de la Sangha ». L'objectif du projet est de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes autour du TNS.

- *Mise en œuvre du Projet de sensibilisation des autorités traditionnelles et élus municipaux autour du Trinational de la Sangha*

Le projet de sensibilisation autour du Trinational National de la Sangha (TNS) est un projet initié par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui vise à renforcer les capacités des autorités traditionnelles et élus locaux sur les enjeux des changements climatiques dans et autour du TNS, et l'importance de la conservation de sa biodiversité.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des activités dudit projet, trois ateliers de sensibilisation et d'éducation ont été organisés courant septembre 2008 dans les localités riveraines au TNS. Il s'agit des ateliers tenus le 04 septembre 2008 à Mambélé au Cameroun et Bayanga en RCA; et l'atelier tenu le 06 septembre 2008 à Ouesso au Congo. Ces ateliers ont à chaque fois été suivis des campagnes de sensibilisation menées auprès des communautés locales vivant autour du TNS.

2.4.5 *Répertoire expertise sous-régionale par thème*

La COMIFAC a commandité en juin 2007 une étude sur la conception et la mise en place au sein du Secrétariat Exécutif d'un répertoire d'expertise dans le secteur forêt-environnement. Cette étude a abouti au développement d'une base de données actualisables sur les spécialistes régionaux,

nationaux et internationaux actifs sur les problématiques liées à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.

2.4.6 Initiative pour le Patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWFHI)

L'UNESCO5 en collaboration avec la COMIFAC a organisé les 10 et 11 mars 2008 à Brazzaville au Congo, la troisième session du Comité de pilotage annuel de l'initiative CAWFHI. Cette initiative vise à améliorer la gestion durable des complexes forestiers transfrontaliers du Bassin du Congo à savoir le Trinational Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) et le Trinational de la Sangha (TNS).

2.4.7 Développement des mécanismes de financement

(i) Programme d'appui du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) à la gestion des écosystèmes forestiers du bassin du Congo

Ce programme a pour objectif de contribuer à la conservation et à la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC. Dans le cadre de ce programme, a été organisée les 27 et 28 février 2008 à Libreville au Gabon, la réunion ministérielle de concertation et de décision. Ladite réunion a permis de s'accorder sur les priorités dudit programme et ses modalités de mise en oeuvre, avec les autres initiatives en cours.

- *Le Programme d'appui du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) à la gestion des écosystèmes forestiers du bassin du Congo*

À travers ce programme, le FEM mettra à la disposition des États du bassin du Congo des fonds d'un montant de 40 millions de dollars US, pour appuyer la mise en oeuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC. Le Comité sous-régional de suivi mis sur pied pour ce programme a tenu sa première session les 17 au 18 avril 2008 à Libreville au Gabon.

(ii) Fondation pour le Trinational de la Sangha (TNS)

Dans le cadre de la concertation sur la Fondation du TNS, une réunion a eu lieu le 1er février 2008 au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, avec pour objectif d'examiner l'état d'avancement et de fonctionnement de ladite Fondation au Cameroun.

- *La Fondation pour le TNS (FTNS)*

La FTNS a été officiellement créée au cours d'un atelier qui a regroupé les membres du Conseil d'administration en mars 2007 à Douala au Cameroun. Pour mettre en oeuvre cette initiative, une convention de collaboration a été signée le 06 mai 2008 entre le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun et la Fondation.

(iii) Mécanismes de financement de la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo : initiative BAD

La Banque Africaine de Développement (BAD) a abrité les 21 et 22 février 2008 à Tunis (Tunisie) une "Conférence Internationale sur les mécanismes de financement de la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo". L'objectif de la Conférence était de définir une stratégie de mise en place d'un financement durable pour la gestion des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, de renforcer la gouvernance et le partenariat entre les différentes parties prenantes. Le thème principal était axé sur les mécanismes de financement durable du Plan de Convergence de la COMIFAC. À l'issue de la conférence, une déclaration dite Déclaration du Tunis a été adoptée par l'ensemble des participants.

- *Le fonds pour le bassin du Congo*

Le fonds pour le bassin du Congo a été lancé du 16 au 17 mai 2008 à Londres, au cours d'une réunion organisée par la Grande Bretagne. Ce fonds qui bénéficie d'une dotation initiale de 200 millions de dollars US provenant de la Grande Bretagne et de la Norvège, vise à contribuer au financement de la

conservation des écosystèmes des pays d'Afrique Centrale.

2.4.8 Réalisation de l'étude sur le plan d'investissement de la COMIFAC

La COMIFAC vient d'achever l'élaboration de son plan d'investissement. Les conclusions de ladite étude ont été restituées au mois de mai 2008 au cours d'une réunion organisée par le Secrétariat Exécutif. Ces conclusions devront être prises en compte dans la planification des actions à mener par la COMIFAC pour les deux prochaines années.

2.4.9 Réflexion sur l'intégration des aspects Mainstreaming « genre » et VIH/SIDA dans le projet GTZ « Appui à la COMIFAC »

Du 22 au 26 Juillet 2008, il s'est tenu à Kribi au Cameroun, un atelier de réflexion sur l'intégration des aspects mainstreaming « genre » et « VIH » dans le projet « Appui à la COMIFAC » de la Coopération Technique Allemande (GTZ).

Organisé par le projet GTZ en collaboration avec la COMIFAC, l'atelier avait pour but d'amener les responsables du projet à intégrer les aspects liés au Genre et au VIH dans la version révisée du projet et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence.

2.4.10 Élaboration et validation de la feuille de route sous-régionale relative à l'harmonisation des politiques et système de contrôle forestier en Afrique Centrale

Sur convocation du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, un atelier de validation de la feuille de route sur l'harmonisation des politiques et systèmes de contrôle forestiers des pays d'Afrique Centrale s'est tenu à Douala au Cameroun, du 1^{er} au 03 septembre 2008. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre du projet d'appui de la FAO à la COMIFAC. Ses objectifs spécifiques étaient les suivants : (i) Valider les résultats de l'étude comparative des législations forestières réalisée avec l'appui de la Coopération Française et la FAO ; (ii) Intégrer les résultats de cette étude dans la feuille de route des pays de la COMIFAC sur l'harmonisation de politiques forestières ; et (iii) Valider ladite feuille de route qui, par la suite a été soumise pour approbation au Conseil des Ministres de la COMIFAC en septembre 2008.

Cet atelier a été immédiatement suivi par l'atelier de planification d'un projet d'appui au processus d'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale. Organisé du 04 au 05 septembre 2008 par la COMIFAC conjointement avec la FAO, cet atelier avait pour triple objectifs : (i) d'élaborer un cadre logique global du prochain projet d'appui de la FAO à la COMIFAC en matière d'harmonisation des politiques ; (ii) de proposer une approche méthodologique pour sa mise en œuvre ; et (iii) de cibler les partenaires éventuels pour sa mise en œuvre.

2.5 Conseil des Ministres

2.5.1 Conseil extraordinaire des Ministres de Mongomo

Sur convocation du Président en exercice de la COMIFAC, une réunion des experts du Conseil extraordinaire des Ministres s'est tenue le 14 janvier 2008 à Mongomo en Guinée Équatoriale. L'objectif de cette réunion était d'examiner certains sujets prioritaires comme le mécanisme de financement autonome, le règlement intérieur et le statut du personnel, la réforme de la CEFDHAC, la structure de gouvernance des fonds britanniques pour les forêts du Bassin du Congo, etc. Les recommandations de ladite réunion seront mises à la disposition du prochain Conseil des Ministres prévu en septembre 2008 à Bangui.

- *Cinquième Session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC*

La cinquième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC s'est tenue le 11 septembre 2008 à Bangui en République Centrafricaine. Cette session a été précédée du 09 au 10 septembre 2008 par la réunion des experts.

Parmi les résolutions prises par les ministres, on peut citer entre autres : (i) l'adoption de l'organigramme du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC; (ii) la libération des postes des cadres statutaires du Secrétariat Exécutif; (iii) l'adoption des documents de la réforme de la CEFDHAC; (iv) l'adoption du Programme d'actions sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale (PASR-LCD) et ainsi que la stratégie de mobilisation des financements pour faciliter la mise en œuvre du

programme.

3- Difficultés rencontrées

- la mise en oeuvre de la décision des Chefs d'État d'Afrique Centrale faisant de la COMIFAC un organisme spécialisé de la CEEAC6 qui devra contribuer à l'opérationnalisation du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC;
- le processus de mise en place du mécanisme de financement autonome en cours qui permettrait de doter la COMIFAC des ressources suffisantes pour assurer son fonctionnement et celui des organisations sous-régionales partenaires;
- l'évaluation en fin 2008 de la mise en oeuvre du plan d'opérations 2006-2008, et la planification de la seconde phase 2009-2011. Ce processus appelle l'implication de plusieurs acteurs afin de permettre une bonne coordination des interventions;
- la Coordination des actions des partenaires à travers le PFBC d'où l'intérêt à ce que tous les partenaires y participent.